

Audit Renov' Energie

Bureau d'études spécialiste de la rénovation

vous présente ses vœux de bonheur, santé, projets et réussites pour une année 2016 pleine d'énergie



DEPUIS DECEMBRE 2015

Florianne ROYER est agréée BBC Effnergie Rénovation auprès de Promotelec, pour l'habitat individuel et collectif.

Les étapes clés de la labellisation en rénovation :

1. Audit par un professionnel expert en rénovation énergétique agréé
2. Définir le niveau de qualité, de consommation énergétique et d'émission de CO₂ à atteindre
3. Réalisation des travaux suivant les conclusions de l'audit
4. Test d'étanchéité
5. Contrôle Chantier par Promotelec et édition du label



Nous contacter

Audit Renov' Energie

49270 CHAMPTOCEAUX

44230 St SEBASTIEN / LOIRE

Tel 06 75 73 77 12

Royer.florianne@orange.fr

www.renov-nrj.com

News letter Janvier 2016

LE POINT SUR LES AIDES FINANCIERES

Pour inciter les maîtres d'ouvrage dans leur rénovation, prolongation de :

- Crédit d'impôt CITE reconduit jusqu'au 31 décembre 2016, avec une obligation pour le professionnel de procéder à « une visite préalable à l'établissement du devis ».
- Prêt à taux zéro ECO-PTZ reconduit jusqu'au 31 décembre 2018.
- Aides de l'Anah complétées par un micro-crédit pour financer le reste des travaux et prime complémentaire d'aide (maxi 2000 € sous conditions).

Pour en savoir plus : loi de finances 2016 publiée au JO du 30 décembre 2015

QU'EN EST-IL POUR LES AIDES REGIONALES AREEP ?

Actuellement, le règlement reste le même que pour 2015. En février 2016, un nouveau règlement est attendu. Soyez très prudent sur le sujet auprès de vos clients.

Nouveau : il est désormais possible de faire le dépôt du dossier en ligne et de consulter son avancement.

L'ECO-PTZ EN PERFORMANCE GLOBALE ?

Ou comment bien utiliser ce levier pour engager les travaux :

EXEMPLE : STEPHANE ET MAGALI ...

...ont fait par eux-mêmes quelques travaux d'isolation dans leur maison des années 70. Leur chaudière au fioul date de 1995 mais est en bon état.

Ils font appel à AUDIT RENOV' ENERGIE pour les aider dans l'amélioration énergétique de leur maison. Ils ont en projet : l'isolation de la façade Nord par l'extérieur et le remplacement des menuiseries. Ils aimeraient trouver un complément pour le financement de leur projet.

La réponse d'AUDIT RENOV' ENERGIE : Calcul de 3 projets d'amélioration (y compris leur projet initial) avec dans un projet, à moyen terme, le remplacement de la chaudière fioul par une chaudière bois pellets, le calcul en performance globale pour un prêt à taux zéro.

La solution retenue par Stéphane et Magali : isolation de la façade Nord par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, la VMC hygro B, la chaudière bois pellets.

Ce qui les a décidé :

- ✓ Le prêt à taux zéro de 30 000 €, remboursable sur 15 ans, dans le cas de l'atteinte de la performance globale. En bouquet de travaux, seuls 2 actions étaient éligibles (donc prêt à 20 000 € maximum).
- ✓ L'amélioration des étiquettes en énergie primaire et GES, contribuant à l'amélioration de la valeur verte de leur maison.

LES 2 METHODES DE CALCUL UTILISEES EN ETUDE THERMIQUE :

- THCE-ex : obligatoire pour les ECO-PTZ, labellisation et RT globale
- Audit Comportemental : pour immeuble (Norme NF EN 16247), maison individuelle

Nota : La méthode 3CL (utilisée pour les DPE) est insuffisante en audit détaillé. Elle est intéressante juste dans le cas d'une évaluation et en première approche.